

**Exemple 3 : Affidavit**

N° du dossier : \_\_\_\_\_

COUR DU BANC DE LA REINE DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
DIVISION DE LA FAMILLE  
CIRCONSCRIPTION JUDICIAIRE DE MONCTON

ENTRE<sup>1</sup> :

Sophie Caron,

REQUÉRANTE

- et -

Raymond Bolduc,

INTIMÉ

**AFFIDAVIT**

Je, [Sophie Caron](#) de [Moncton](#), dans le comté de [Westmorland](#) au Nouveau-Brunswick, déclare sous serment ce qui suit :

1. Je suis la requérante dans l'avis de motion du [8 juin 2005](#) et je suis la requérante nommé dans l'avis de requête du [9 juin 2003](#).
2. [Raymond Bolduc](#) est l'intimé dans l'avis de motion daté du [8 juin 2005](#) et l'intimé nommé dans l'avis de requête daté du [9 juin 2003](#).
3. L'intimé demeure au [739, rue Cartier](#), à [Moncton](#), dans la province du Nouveau-Brunswick. C'est à cette adresse que je communique avec l'intimé pour discuter de questions au sujet des enfants.
4. L'intimé [Raymond Bolduc](#) et moi nous sommes mariés le [11 juin 1991](#).
5. L'intimé a déménagé hors du foyer matrimonial le [1<sup>er</sup> juin 1996](#), lorsque nous nous sommes séparés.
6. L'intimé et moi avons [deux enfants, Annie Bolduc et Charles Bolduc](#).
7. Notre [fille, Annie Bolduc](#), est née le [15 mars 1994](#). Elle est maintenant âgée de [11](#) ans.
8. Notre [garçon, Charles Bolduc](#), est né le [23 janvier 1996](#). Il est maintenant âgé de [9](#) ans.
9. Les enfants demeurent avec moi, au [456, rue des Érables](#), à [Moncton](#), dans la province du Nouveau-Brunswick.
10. Dans l'ordonnance proclamée par le juge ([nom du juge](#)) le [9 septembre 1996](#), la pension alimentaire pour les deux enfants a été établie à [420 \\$](#) par mois et doit être versée par [Raymond Bolduc](#) à [Sophie Caron](#). Une copie de l'ordonnance, appelée pièce A, est annexée à cet affidavit.<sup>2</sup>
11. Les pensions alimentaires pour enfants sont complètement payées.

<sup>1</sup> Voir page 4 pour savoir comment remplir l'Intitulé de l'instance.

<sup>2</sup> Annexe l'original de l'ordonnance à cette affidavit. Nommez l'avis de motion « A ». Le commissaire aux serments paraphera les documents annexés à côté de « A ».

12. Le *Règlement sur les lignes directrices en matière de soutien pour enfant – Loi sur les services à la famille* est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 1998, après l'ordonnance proclamée par le juge \_\_\_\_\_ (nom du juge).
13. Le revenu annuel de l'intimé était de 30 000 \$ au moment de notre séparation.
14. J'ai été informée par **George Parent, entrepreneur** au 231, rue Mirand, à Moncton, comté de **Westmorland** au Nouveau-Brunswick, qu'il emploie l'intimé à titre de **charpentier** depuis le 13 octobre 2003, au salaire annuel de 42 000 \$, et je pense que les renseignements de **M. Parent** sont exacts.
15. L'intimé et moi n'avons pas réussi à nous entendre pour modifier le montant de la pension alimentaire pour enfant.
16. Je rédige cet affidavit pour appuyer une motion visant à modifier l'ordonnance du juge \_\_\_\_\_ (nom du juge), afin d'établir la prestation alimentaire pour enfant en fonction des dispositions du *Règlement sur les lignes directrices en matière de soutien pour enfant – Loi sur les services à la famille*.
17. Je confirme que tous les renseignements contenus dans l'Avis de motion sont exacts.

FAIT SOUS SERMENT devant moi à  
**Fredericton**, dans le comté de **York**,  
dans la province du Nouveau-Brunswick,  
le 8 juin 2005.

Sophie Caron

\_\_\_\_\_  
Commissaire aux serments<sup>3</sup>  
À titre de procureur ou  
Mon mandat prend fin le  
jour...mois...année

\_\_\_\_\_  
Sophie Caron

<sup>3</sup> Écrivez le nom du commissaire aux serments en-dessous la ligne.